

**DEPOT DES RAFLES ET DECHETS DE TRI DES RAISINS SUR  
LA PLATEFORME ROUTE DE CONCOEUR**

**RECOLTE 2018**

Les vendanges précoces nous ont tous un peu bousculés, et les préparatifs ont été faits dans l'urgence.

Le service de collecte des rafles a été mis en place à la veille des vendanges, et j'ai omis de vous adresser simultanément le mail habituel pour renseigner l'usage de ce service par votre domaine.

Merci de retourner, **dans tous les cas**, le bulletin-réponse ci-joint par retour, **que vous ayez déposé ou non** vos rafles route de Concoeur, de façon à pouvoir établir les factures rapidement. Le syndicat a déjà avancé le règlement de la facture BIODPEPE.

---

Le domaine AF GROS  
**vinifiant** une surface totale de 10 ha,

A apporté ses rafles et déchets de tri sur la plateforme route de Concoeur, et s'engage à régler la facture afférente à ce service.

A traité lui-même ses rafles et déchets de tri par un autre moyen

Cocher par une croix l'option choisie

Date, nom, qualité et signature,  
précédé de la mention « Lu et approuvé »

20/11/2018

lu et approuvé

Caroline PARENT  
DG

Merci de renvoyer ce bulletin-réponse par retour à Michel GROS, soit par :

Mail à l'adresse : [contact@domaine-michel-gros.com](mailto:contact@domaine-michel-gros.com)

Fax au : 03 80 61 22 29

Courrier au : 7 Rue des Communes

21700 VOSNE ROMANÉE